



ORDRE DU JOUR

**Assemblée générale 2020-2021 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
1^{ère} Assemblée générale ordinaire
Automne 2020
15 septembre 2020
16h30
A2-1016**

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Le quorum est constaté à 16h31.

2. Désignation du praesidium

Saïd Kassabie propose Albert Bourassa à l'animation d'assemblée et Roxane Gaudreault au secrétariat.

Vincent Beaupré appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'animation fait la lecture

Sacha Vincent propose l'adoption de l'ordre du jour.

Saïd Kassabie appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès verbal de l'Assemblée générale du 19 juillet 2020

Vincent Beaupré propose l'adoption du procès verbal de l'AG du 19 juillet 2020.

Arianne Tévis-Beauchamp appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Ratification des modifications des RG

5.1. Procédures d'élections du Conseil exécutif :

5.1.1. Mode d'élection et de vote (art. 65)

Arianne Tévis-Beauchamp : Des modifications ont été apportés aux RG dans les derniers mois. Le CA les a adoptés et on a présentement besoin que l'AG ratifie ces modifications. Pour les articles 65 et 67, on les a modifié en raison des mesures sanitaires qui empêchent l'utilisation de bulletins papiers. On souhaite passer aux méthodes électroniques pour le futur et pour éviter les problématiques de ce genre. C'est un virement technologique.

Saïd Kassabie propose de ratifier les modifications aux articles 65 et 67.

Victoria Cormier appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

5.1.2. Élection (art. 67)

CADUQUE

5.1.3. Mesures disciplinaires (art. 70.1)

Saïd Kassabie : On a modifié cette portion car les délais d'appel à une décision d'expulsion n'étaient pas clairs.

Sabrina Major propose de ratifier la modification.

Victoria Cormier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Chapitre XVII.1 - Force majeure (art. 114 à 118)

Saïd Kassabie : Le chapitre a été pensé suite à la situation sanitaire, durant laquelle on s'est rendu compte de l'absence de règles ou de procédures à appliquer. Il s'agit d'un cadre général sur lequel le CA pourrait se baser si jamais la situation se réitère. Le règlement conçoit des exemples de situations pouvant amener des cas de force majeure et encadre les modalités subséquentes.

Arianne Tévis-Beauchamp propose de ratifier la modification.

Gabriel Leduc appuie

Saïd Kassabie : L'article 115 peut manquer de clarté, je voudrais qu'on en discute et demande de le scinder.

Sur les articles 114 et 116-118 :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur l'article 115 :

Saïd Kassabie propose d'amender pour ajouter "que le CA peut, sur recommandation du CE, [...]"

Arianne Tévis-Beauchamp appuie.

William Richard : Dans mes souvenirs, cette disposition n'avait pas été traitée par le CA, pourquoi la recommandation du CE serait-elle pertinente ?

Saïd Kassabie : Cela avait bien été approuvé par le CA. À mon sens, cela manque de clarté. Mon but est de clarifier l'article.

Vincent Beaupré : Cela implique que la recommandation du CE est nécessaire. Je n'en vois pas la pertinence.

Arianne Tévis-Beauchamp : En fait, la modification provient surtout d'une confusion qu'apporte l'article à savoir qui était compétent entre le CA et le CE à adopter une résolution unanime ou un vote du $\frac{2}{3}$ afin de s'attribuer des "pouvoirs extraordinaires".

William Richard : Je trouve que cet article est intéressant. La recommandation du CE est nécessaire.

William Richard propose de sous-amender pour ajouter "notamment" entre les mots "peut et "sous"

Vincent Beaupré appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La proposition d'amendement telle que modifiée est adoptée à l'unanimité.

Vincent Beaupré propose d'amender pour changer "leurs mandats" pour "son mandat"
Gabriel Leduc appuie

Saïd Kassabie : Je vous invite à battre la proposition, puisque le chapitre parle aussi des pouvoirs du CE.

Thomas Blackburn-Boily : Le CE peut être amené à déroger aux RG lui aussi en cas de force majeure.

Le vote est demandé :

AB : 17

Pour : 12

Contre : 10

RÉSULTAT : L'amendement est adopté à majorité.

Vincent Beaupré propose la mise en dépôt de l'article 115

Arianne Tévis-Beauchamp appuie

La proposition de mise en dépôt est adoptée à l'unanimité.

6. Cahier de position

6.1. Refonte du cahier de position - Mise en dépôt

Saïd Kassabie propose que l'adoption du cahier de positions soit mise en dépôt jusqu'à ce que la recherche relative aux dates d'adoptions soit terminée.

Vincent Beaupré appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

7. Élections

7.1. Commission permanente de révision des Règlements généraux de l'A.G.E.D. (1)

Thomas Poulin-Bergevin se présente.

Thomas Poulin-Bergevin : Je me suis déjà présenté sur le CE. J'aime beaucoup m'impliquer, je pourrais être très intéressé par les possibilités du poste.

Thomas quitte la salle

Thomas Blackburn-Boily : Thomas est intéressé et travaillant, je vous suggère de voter pour lui.

Saïd Kassabie propose que toutes les élections sauf celles du CA soient élues par acclamation si le nombre de siège équivaut au nombre de personne se présentant.

Arianne Tévis-Beauchamp appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Thomas est élu par acclamation

7.2. Conseil de Faculté (1)

Émile Forcione se présente par lettre.

Saïd fait la lecture de la présentation d'Émile.

Émile est élu par acclamation.

7.3. Personnes représentantes de programmes :

7.3.1. Cheminement général - Cohorte 2020-2023 (1)

Vincent Lamy se présente

Vincent Lamy : J'ai eu la chance par le passé de représenter un programme au collégial. J'ai comme but de m'impliquer à l'université. Cela m'intéresse.

Vincent Lamy est élu par acclamation.

Sophie Martel : C'est une personne travaillante et on devrait appuyer sa candidature.

7.4. Conseil d'administration :

7.4.1. Présidence pour un mandat allant de la session d'automne 2020 à la session d'hiver 2021 (1)

Olivier Lajeunesse et Matilda se présentent conjointement.

Yan Simoneau propose de limiter les présentation à 45 secondes et les questions à (5) pour le CA.

Vincent Beaupré appuie

William Richard propose d'amender pour changer 45 s pour 1 min 30 s.

Olivier Lajeunesse appuie.

Le vote est demandé :

Abstention : 16

Pour : 24

Contre : 11

RÉSULTAT: L'amendement est adopté à majorité.

Derek Dumont propose d'amender pour limiter le temps de réponse aux question soit de 45 secondes.

Saïd Kassabie appuie

L'amendement est adopté AU.

La principale est adoptée AU

Olivier Lajeunesse : J'ai été un administrateur l'an passé, je crois que je suis en mesure de présider l'instance dans le respect des mesures. Notre candidature est aussi paritaire.

Matilda Bourdeau-Chabot : Je me présente avec Olivier car j'ai à coeur la santé légale et financière de l'AGED ainsi que de ses membres. Je pense qu'il est important d'établir une communication avec l'exécutif. Je m'engage à de la transparence dans mes fonctions.

William Richard : J'aimerais connaître votre vision d'une présidence d'assemblée.

Matilda Bourdeau-Chabot : Je pense que le rôle de la présidence est d'être une personne neutre qui s'assure du respect des règles.

Olivier Lajeunesse : Je pense que le rôle de la présidence est de guider les gens, mais se limite à gérer les débats la plupart du temps.

Vincent Beaupré : Selon vous, est-ce à la présidence ou aux administrateurs de soulever les conflits d'intérêts ?

Matilda Bourdeau-Chabot : Je pense que chacun devrait soulever ses conflits potentiels.

Olivier Lajeunesse : C'est important pour les administrateurs de le dire, mais il est de notre rôle de le rappeler.

Thomas Blackburn-Boily : Quelle est la différence entre CE et CA

Olivier Lajeunesse : Je pense que le CA a un but très financier, très légal. Ses pouvoirs sont très différents de ceux du CE qui gèrent plus le quotidien.

Matilda Bourdeau-Chabot : Le CE vois à la gestion quotidienne de l'association. Le CA s'occupe de la bonne gestion financière et légale de l'association.

Marc-Antoine Jutras : Je connais Olivier, qui est très engagé, beau et propre. Je n'ai aucun doute de votre satisfaction à son égard.

Olivier Lajeunesse et Matilda sont élus à l'unanimité.

7.4.2. Personnes administratrices inscrites en première année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'automne 2020 à la session d'hiver 2021 (3)

4 candidatures :

Anthony Talbot

David Blain

Sophie Martel

Thierry Arsenault

Anthony Talbot : Je suis en droit MBA et je suis intéressé par le poste car j'aimerais m'impliquer dans l'AGED. Le CA me ressemblait le plus parmi tous les comités de l'AGED. J'ai une certaine aisance avec les chiffres et je suis habitué de faire des budgets pour des activités. J'ai eu l'occasion de partager des postes avec d'autres ai une capacité à résoudre des problèmes.

David Blain : Je suis étudiant en droit Coop. Je suis un ancien étudiant de l'École de Gestion. J'ai déjà été membre du CA du REGS. Je pense amener une certaine expérience malgré que je sois en première année. J'ai un bac en fiscalité/finance et fait mes stages en cabinets comptables.

Sophie Martel : Je suis fraîchement sortie du Cégep ! J'ai de l'expérience, puisque j'ai été représentante de programme et j'ai dû gérer des budgets. J'ai aussi déjà été championne canadienne de Canot-Kayak et je travaille bien en équipe. Enfin, je suis une personne qui parle avec mes actions, la semaine passée, je suis allée à la rencontre du CE pour me familiariser avec le vocabulaire et mieux comprendre.

Thierry Arsenault : Je suis en droit Coop. Je suis une personne qui aime et désire me surpasser. Les responsabilités ne me font pas peur. Je suis aussi quelqu'un qui n'a pas peur d'Exprimer son désaccord. Malgré tout, j'aime beaucoup le travail d'équipe. Je désire m'impliquer dans la communauté étudiante pour améliorer la vie étudiante et laisser ma trace.

Vincent Beaupré : Sachant que votre responsabilité légale et financières peuvent être touchées par les décisions du CA, comment géreriez-vous une situation avec laquelle vous être en désaccord ?

Sophie Martel : Je mettrais mes points en valeur, mais si je suis l'unique dissidente, je ferais inscrire le tout au procès-verbal.

Thierry Arsenault : Bien faire valoir notre point est important, mais on est une équipe au final

Anthony Talbot : Au final, le processus est démocratique et c'est la force d'une équipe que d'être plusieurs à penser/décider.

David Blain : On doit défendre notre opinion, mais parfois les CA peuvent être long, il faut trancher et demeurer une équipe.

Derek Dumont : J'aimerais connaître votre vision de la relation entre le CA et le CE.

David Blain : L'exécutif est vraiment sur le quotidien et le CA sert plus à approuver les budget et assurer du suivi. Il s'agit de travail d'équipe

Thierry Arsenault : Je pense qu'il s'agit d'une relation ou le CA est un peu le papa/maman du CE.

Sophie Martel : Selon moi, la relation CE/Ca doit être assez étroite. J'ai pu voir le lien fort entre les 2.

Anthony Talbot : Même si techniquement le CA est au-dessus du CE, les 2 ont les mêmes ambitions. Ils doivent collaborer et ne doivent pas être hiérarchiques.

Saïd Kassabie : Quels points devez-vous améliorer dans votre travail d'équipe ?

Anthony Talbot : Je manque parfois de patience.

David Blain : Dans la même veine, j'ai parfois du mal à changer d'idée. On doit m'expliquer l'opinion contraire.

Sophie Martel : Quand on travaille en équipe, on est tous différents. Je n'apprécie pas le manque de préparation. Je suis irrités quand les gens sont mal préparés.

Thierry Arsenault : J'ai du mal à lâcher mon point. On doit me le rappeler parfois.

Maxime Barrette-Bourque : Êtes-vous prêts à vivre du stress et faire face aux défis ?

Thierry Arsenault : Je suis quelqu'un de très organisé, j'ai du temps à donner. Je serai préparé et n'aurai pas peur de laisser le CA prendre de la place car j'y suis préparé.

Anthony Talbot : Tout gérer n'est pas une méthode miracle, il suffit de trouver le temps.

David Blain : Au final, j'ai libéré un peu de mon temps pour faire de la place au CA.

Sophie Martel : J'ai toujours travaillé à temps partiel pendant mes études, mais j'ai fait des économies pour me libérer du temps pour m'impliquer pendant mon bac.

Les personnes candidates sortent.

Vincent Beaupré : Sophie est la seule personne qui ait bien répondu à ma question.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je parle au nom de Noémie Perrault qui ne peut être présente pour le moment puisqu'elle a un cours. Elle voulait que je vous laisse savoir que Sophie est allée passer un après-midi avec elle pour poser ses questions et a assisté à une rencontre du CE. Nous recommandons sa candidature, elle semble très intéressée.

Maxime Barrette-Bourque : Sophie m'a écrit dès les premiers jours de la session pour voir comment elle pourrait s'impliquer. Je vois en elle une personne très motivée.

Marie-Clarisse Berger : Je pense que la diversité est importante dans un CA et avoir des femmes est très important. J'invite à voter pour Sophie aussi parce qu'elle est compétente.

Vincent Beaupré : Je vous invite aussi à voter pour David, il semble posséder les compétences requises. Son bagage en gestion est très intéressant.

Yan Simoneau : David s'impliquent depuis peu en gestion, mais il me pose des questions quant à la faculté en général depuis le début de l'été. Je vous invite à voter pour lui.

Saïd Kassabie propose de procéder à une élection par tour en dérogeant aux RG de l'AGED.

Maxime Barrette-Bourque appuie
AU

Saïd Kassabie propose que la présidence puisse constater la majorité
Laurent Carli appuie
AU

Tour 1 : Sophie Martel

Tour 2 : David Blain

Tour 3 : Anthony Talbot

7.4.3. Personnes administratrices représentant les personnes inscrites en deuxième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'automne 2020 à la session d'hiver 2021 (3)

Alex Labelle
Maria
Martin Racine

Alex Labelle : Je suis en 2e année du cheminement régulier. Un de mes plus gros regrets de ma première année est de ne pas m'être impliqué suffisamment. Je n'ai pas beaucoup d'expérience à

l'université, mais au cégep j'ai été beaucoup impliqué dans les sports, j'ai géré une compagnie: les chiffres ne me font pas peur.

Maria Carla Chirila : Je suis en 2e année MBA. En arrivant à Sherbrooke, j'ai eu le poste de VP 1 ère sur le comité casino. Cet été j'ai eu l'occasion de m'impliquer sur le CA et j'aimerais beaucoup continuer.

Martin Racine : Je suis en 2e année en Coop. J'ai été beaucoup impliqué en 1ère année. À partir du mois de mars j'ai organisé les implications. Je suis le coordonnateur du Show de la Fac. Je n'ai pas peur d'être dissident.

Yan Simoneau : Comment aborderiez-vous une situation où vous n'avez aucune opinion/intérêt

Martin Racine : Cela ne m'est jamais arrivé. Ce serait mon rôle en tant qu'admin de m'informer de toute manière.

Maria Carla Chirila : Je m'informerais si je n'ai pas d'opinion. Je pense qu'il ne peut pas arriver que je n'ai pas d'intérêts puisque je ne serai pas au Ca pour défendre mes intérêts.

Alex Labelle : Cela fait partie du rôle d'administrateur de s'informer et de s'intéresser.

Audrey Masse : Êtes-vous à l'aise de vous opposer à une décision du CE ?

Alex Labelle : Une part des décisions n'est pas passé devant les 2 paliers. Il y a un aspect de respect d'une instance pour l'autre, mais le CA a le devoir de surveiller que le CE est en adéquation avec les valeurs de L'AGED

Maria Carla Chirila : Le rôle du Ca est de superviser. L'important n'est pas de s'opposer, mais de valider l'intérêt des étudiants.

Martin Racine : Je vais dans le même sens. C'est souvent le CE qui apporte les idées, mais je ne pense pas que s'opposer soit le bon terme.

Thomas Blackburn-Boily : Auriez-vous tendance à aller vers les projets des membres ?

Maria Carla Chirila : Je ne suis pas sûre que ce soit notre rôle, mais je pense qu'il est de notre devoir de rediriger vers les bons acteurs.

Martin Racine : Je vois cela d'un bon œil. Cela a été reproché l'an passé que le CA et le CE sont un peu hermétique. Il faut se montrer ouverts. L'ambiance doit être agréable. Il faut encourager les idées externes.

Alex Labelle : Oui je pense qu'il est important de représenter l'ensemble des membres de l'AGED. C'est tout aussi important de partager leurs idées et de les rendre à l'aise de venir présenter eux-mêmes leurs idées.

Les personnes candidates sortent.

Alex, Maria et Martin sont élus à majorité.

7.4.4. Personnes administratrices représentant les personnes inscrites en troisième ou quatrième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'automne 2020 à la session d'hiver 2021 (3)

Andréa Roc-Forgues;
Katherine Côté;
Marc-Antoine Jutras-Komlosy;
Vincent Beaupré ;
William Richard

On projette la vidéo de Katherine Côté

On projette la vidéo d'Andréa Roc-Forgues

William Richard : Je suis en 4e année en droit et science de la vie. Comme les instances sont en ligne, c'est facile en étant en stage. Je pense que ma mémoire institutionnelle est pertinente ainsi que mon expérience. J'ai été externe et président de l'AGED, je suis là depuis 2018. Le roulement est un défi pour les associations étudiantes, je peux amener plusieurs choses qui sont parfois oubliées. Je suis aussi bien impliqué auprès de la FEUS.

Marc-Antoine Jutras : Je suis en 3e année en common law. Je peux parfois être considéré comme un dissident. Ma mentalité est qu'on ne peut critiquer sans essayer de s'impliquer. Je voudrais travailler la gestion des fonds.

Vincent Beaupré : Je suis étudiant de 3e année en profil général. J'ai été trésorier l'an passé. M'avoir sur le CA serait bénéfique pour assurer la pérennité de l'AGED. Je suis une personne critique et je n'ai pas peur de la dissidence.

Yan Simoneau : Un administrateur devrait-il faire inscrire sa dissidence et pourquoi ?

Marc-Antoine Jutras : Tout à fait. Tu peux manifester ton désaccord. On doit représenter tout le monde et le monde n'est pas toujours unanime.

Vincent Beaupré : Comme ta responsabilité légale et financière peut être impactée, il est important d'écrire ta dissidence au besoin.

William Richard : Je trouve que c'est justifié quand notre responsabilité peut être impliquée. Cela peut montrer qui prend quelle décision.

Ariane Tévis-Beauchamp : J'aimerais connaître votre définition de la transparence et de quelles manières elle transparaît dans un mandat au CA.

William Richard : Il y a 2 aspects à la transparence, l'individuel et l'institutionnel. Individuellement, je dois déclarer chacun de mes conflits d'intérêts. Au niveau institutionnel, il faut dire les décisions du CA au membre.

Marc-Antoine Jutras : Il y a aussi une dimension éthique à la transparence.

Vincent Beaupré : C'est aussi important de tenir les membres au courant puisque l'AG doit les entériner.

Béatrice Petitclerc : Quels enjeux de politique étudiante avez-vous défendus dans le passé et comment pensez-vous agir face à ceux-ci dans l'avenir ?

Vincent Beaupré : Il y a eu un gros enjeu au niveau des budgets. Le meilleur moyen de régler cela est que les étudiants se présentent en budget.

William Richard : Jamais en CA les enjeux sur lequel je me suis penché n'auront d'impact sur mes décisions de CA, je préfère me baser sur les faits. Récemment, je me suis penché sur le mode de notation avec le décanat.

Marc-Antoine Jutras : D'abord, je ne pense pas que le politique devrait être défendu par les associations étudiantes. Pour ce qui est des enjeux soulevés, l'espèce de "contrôle parental" de l'association l'an passé m'a dérangé et je pense qu'il est des pouvoirs de l'AG de traiter la question.

Les personne candidates sortent de la salle.

Saïd Kassabie : On a déjà eu le commentaire que le CA n'était souvent pas très paritaire.

Derek : William et Vincent étaient avec moi sur le CE. Ils sont vraiment touché par les affaires étudiantes et travaillent très bien.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je voudrais réitérer ce qu'on dit Saïd et Marie-Clarisse sur la diversité. Sachant que le CE cette année est paritaire et que le CM a récemment adopté des mesures en ce sens, il faudrait, selon moi, favoriser des candidatures féminines sur le CA comme celles de Katherine et Andréa. 85% de la communauté étudiante de la Faculté de droit est constituée de femmes, l'idéal serait que le CA arrive à les représenter. Dans un autre ordre d'idées, les personnes élues au CA sont bien souvent des personnes qui ont beaucoup d'expérience, mais je crois qu'il faut aussi prendre en compte la diversité et la nouveauté. Je tiens à parler en faveur de la candidature de Marc-Antoine Jutras. C'est une personne qui peut en choquer plusieurs, j'ai moi-même succombée à plusieurs de ses opinions tranchantes pendant mon ancien mandat au sein du CE, mais je suis convaincue qu'il pourrait apporter au CA l'envers de la médaille et bousculer les idées préexistantes par des nouvelles.

Béatrice Petitclerc : Je me suis impliqué auprès d'Andréa, c'est une bonne addition au CA.

Pierre : Je supporte l'opinion d'Arianne en parlant en faveur de la candidature de Marc-Antoine. Le mandat du CA est de prendre la meilleure décision et la diversité d'opinion y est importante.

Matilda Bourdeau-Chabot : Je veux vous inviter à voter pour William. Il a de l'expérience et est pertinent.

Léa-Alexandra Roy : Marc-Antoine et ses idées différentes feraient du bien au CA. Andréa serait aussi une très bonne addition.

Thomas Blackburn-Boily : Andréa est pertinente, j'ai eu la chance de travailler avec elle sur la délégation du CM de la FEUS. La nouveauté et la diversité sont très importantes sur le CA.

Tour 1 : Marc-Antoine est élu à majorité

Tour 2 : Andréa est élue à majorité

Tour 3 : Vincent est élu à majorité

7.4.5. Personnes administratrices inscrites au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que général qui ont terminé leur première année de droit pour un mandat pour la session d'automne 2020 (2)

Émile Forcione;

Louis-Gabriel Girard

Louis-Gabriel Girard : J'ai fait récemment le comité de révision des RG. Cela m'a permis d'acquérir de l'expérience. J'ai aussi été sur d'autres comités, la vie facultaire est très importante pour moi.

Thomas Blackburn-Boily : Quel sera ton mandat le plus important durant la session ?

Louis-Gabriel Girard : J'ai co-rédigé le règlement sur les cas de force majeure, et de nous doter d'un cadre entourant de telles situation est particulièrement important pour moi.

La lettre de présentation d'Émile est lue.

Louis-Gabriel sort.

Émile et Louis-Gabriel sont élus à majorité.

7.4.6. Personnes administratrices inscrites au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que général qui ont terminé leur première année de droit pour un mandat pour la session d'hiver 2021 (2)

Dereck Dumont
William Richard
Daniel Martz

Dereck Dumont : Je suis étudiant en 4e année en droit et science de la vie. J'ai été responsable aux activités et aux sports. J'ai beaucoup d'expérience avec toutes les activités de l'AGED.

Daniel Martz : Je suis en coop première année. Je suis une bonne personne pour le poste car je suis extrêmement motivé. J'arrive du Cégep mais j'ai fait un stage au Royaume-Uni auprès d'un organisme de charité. J'ai été vice-président aux finances au cégep. Je crois en la diversité d'opinion mais je vois l'intérêt d'arriver à un compromis.

*Problématique d'éligibilité et discussions sur le sujet **

**Saïd Kassabie propose que l'AGED rejette la candidature de Daniel Martz faute d'éligibilité
Daniel Martz appuie.**

Le vote est demandé :

La proposition est rejetée à majorité.

Thomas Blackburn-Boily : Comment pensez-vous qu'un CA peut être proche de ses étudiants ?

Daniel Martz : On peut s'impliquer en tant qu'étudiant, on peut en parler le plus possible.

Derek Dumont : Je suis d'accord avec Daniel, l'idéal c'est la diversité.

Noémie Perrault : Considérant que votre mandat se limitera à l'hiver, comment voyez-vous arriver après déjà une session avec des dossiers entamés ?

Dereck Dumont : J'aimerais assister aux CA de l'Automne pour être au courant.

Daniel Martz : Je suis d'accord avec Derek, il est important de connaître les informations et bien les comprendre.

William est de retour.

William Richard : C'est de notre rôle de se tenir informé, je me présentais pour les 2 sessions pour assister à tous les dossiers, je compte être présent malgré tout sans voter.

Noémie Perrault : En tant qu'administrateur, vous prendrez des décisions importantes. Dans l'éventualité où vous êtes dissidents, comment réagissez-vous ?

Daniel Martz : Il y a une distinction entre intérêt personnel et intérêt de l'AGED. Si je ne suis pas d'accord avec les autres, je ne crois pas que c'est "tout ou rien". Je crois aux compromis.

William Richard : L'important, c'est que toutes les opinions soient entendues, mais pas répétées. La beauté du CA est de trouver un compromis en faisant usage de créativité. Au pire, il y a la dissidence.

Dereck Dumont : Le CA va représenter l'intérêt de tous les membres, d'où sa composition. Il est important que tout le monde expose ses arguments.

Arianne Tévis-Beauchamp : Vous êtes pas mal tous des gens très impliqués. À quel moment est-ce pertinent de déclarer un conflit d'intérêt selon vous ?

William Richard : Je pense qu'il est important de le faire. Il est aussi possible de sortir de la salle pour permettre au reste des gens de s'exprimer librement.

Dereck Dumont : Le plus tôt le mieux. Je suis par contre d'avis que les personnes peuvent participer aux débats puisqu'elle a souvent accès à de l'information privilégiée.

Daniel Martz : C'est une situation qui m'est déjà arrivé. J'ai siégé sur les CA d'attribution aux comités. Je mettais alors tout sur la table et on votait sur mon éligibilité. Il faut se montrer le plus neutre possible dans cette situation. C'est dangereux de ne pas déclarer un conflit.

Louis-Gabriel Girard : Pour les membres sortants du CE, il va arriver que le CA ait à faire affaire avec des décisions des CE passés, est-ce que cela serait un conflit d'intérêt selon vous ?

Dereck Dumont : Ce qui est important, c'est de mentionner pourquoi la décision avait été prise de cette manière. Après cela, je n'ai pas l'impression que de serait un conflit d'intérêt.

William Richard : Je suis d'accord avec Derek, peut-être si cela concerne un projet émotionnel ou un comité sur lequel on est encore, sinon, je ne crois pas que cela constitue un conflit d'intérêt.

Thomas Leduc : Je mets l'accent sur la candidature de Daniel. Il est très motivé dans tout ce qu'il entreprend.

Ariane Tévis-Beauchamp : D'un côté, je suis d'avis que ça prend du courage pour se présenter sur un poste de 3-4e année en première année contre des candidats d'expérience comme William et Dereck. Pour quelqu'un qui vient tout juste à peine de se familiariser avec les Règlement généraux, je trouve que la persévérance de Daniel est remarquable. Ensuite, je souhaite souligner en mon nom personnel, que certaines problématiques ont pris forme l'an dernier parce que Dereck avait de la difficulté à déclarer ses conflits d'intérêts alors qu'il siégeait sur des comités. J'éprouve un malaise face à ce genre de situations lorsque le CA a le mandat de distribuer un aussi important budget aux comités de l'AGED.

Matilda Bourdeau-Chabot : Je mets l'accent sur le fait que 2 des candidats sont en 3-4e année. La raison pour laquelle ces postes leurs sont réservés est pour conserver un certain niveau d'expérience.

Alex Labelle : J'aimerais inciter les gens à prendre en considération la candidature de Derek. Plusieurs sont contents de le voir représenter leurs idées.

Vincent Beaupré : Les RG manquent de clarté, mais j'aimerais attirer l'attention sur le fait que seul Derek avait suivi le processus d'élection. William avait aussi soumis sa candidature. Je suis content que Daniel ait soumis sa candidature, cela prend du courage, mais il aurait pu la soumettre sur les postes de première année.

Thomas Blackburn : On a déjà soumis au vote l'éligibilité de Daniel. Pour ce qui est de sa candidature, je ne le connais pas mais il a été décrit comme rassembleur. C'est important d'avoir ce genre de personnes dans un CA qui brasse parfois.

Noémie Perrault : Il y a beaucoup de nouveaux dans la salle qui connaissent seulement leur collègue de première année et qui ne connaissent pas les anciens. Je désire donc mitiger les candidatures de chacun. Il y a d'un côté des gens ayant de l'expérience, qui ont déjà été sur le CE et sur le CA, et qui, feraient un excellent travail étant donné de leur compétence. Il a par contre été soulevé que ces personnes auraient parfois eu des difficultés entre leurs intérêts personnels et les intérêts de l'association. D'un autre côté, on a un étudiant de première année qui semble bien motivé pour s'être présenté comme ça, et qui semble avoir des bons points de vue à faire valoir. J'invite donc l'assemblée à réfléchir sur ce qu'ils désirent: Des gens avec de l'expérience ou un brin de fraîcheur.

Alex Labelle : J'aimerais mettre l'accent sur le fait que Derek est une personne qui sait être rassembleuse.

Martin Racine : Pour avoir été recruté de William l'an passé, j'ai remarqué qu'il a su, à chaque CA, aller chercher l'opinion de tout le monde. Il sait laisser la place aux autres de s'exprimer.

Marc-Antoine Jutras : Je ne suis pas souvent d'accord avec William, mais il est respectueux et conciliant. Si on veut aller chercher de l'expérience, j'irais avec lui. Cela prend de la résilience pour se représenter après avoir été battu.

Maria : Derek est très rassembleur. C'est la même chose pour Will.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis d'accord avec tous les points apportés, je ne doute pas des compétences d'aucun des candidats. Ils apportent une expérience et des idées intéressantes au CA. Je voulais seulement soulever un point spécifique soit sur la difficulté de Derek a déclaré ses conflits d'intérêts. Personnellement pour cette raison, je favoriserais les candidatures de William et Daniel.

Martin propose le vote uninominal à plusieurs tours pour l'élection

Gabriel Leduc appuie

Saïd Kassabie : Je ne suis pas d'accord avec cette proposition, on a tout traité en même temps, mais normalement on aurait procédé à l'élection ou la non-élection de Derek, et ensuite le poste vacant aurait été rouvert.

Vincent Beaupré : C'est aussi ce qui est prévu en contexte organisationnel.

Thomas Blackburn-Boily : J'aimerais que les 3 soient ensemble, mais pour ne pas déroger aux RG, il est possible de chasser Derek si vous ne voulez pas l'élire.

Le vote est demandé :

La proposition est adoptée à majorité

Tour 1 : Daniel est élu à majorité

Tour 2 : William est élu à majorité

Saïd Kassabie propose que les membres en présentiel ratifient les élections

Martin Racine appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Varia

9. Fermeture de l'Assemblée générale

L'assemblée est fermée à 20;23